

## AVIS.

Nos abonnés de Montréal sont priés de se préparer à payer l'abonnement de l'année ou du semestre courant. Notre collecteur va se présenter à leur domicile Lundi prochain et les jours suivants, dans les quartiers St. Jacques, St. Louis, Ste. Marie et Centre. Nous espérons qu'il sera payé à sa première visite, sans être obligé de revenir plusieurs fois, ce qui serait une perte de temps et pour nos abonnés et pour lui.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 19 SEPTEMBRE, 1872.

## ÇA ET LA.

M. Paul Morel publie dans le *Monde* de Paris, des articles remarquables sur les droits et les devoirs des conquérants.

Après avoir établi que la providence permet souvent qu'un pays change de maître et passe sous une autre domination, il ajoute que de cela il ne faut pas conclure qu'on est souverain légitime parce qu'on a été conquérant heureux.

Non, ces brigands couronnés, qu'on appelle conquérants, ne sont pas les souverains légitimes des nations ou des peuples que les violences ont pu faire passer sous leur domination; et leurs brigandages, qu'ils nomment des conquêtes, ne peuvent créer pour eux des droits à la fidélité des vaincus et des conquis. "Tout envahisseur d'un pays, dit encore Grotius, n'est qu'un usurpateur et un brigand (*usurpator et praedo*); tout ce qu'il fait, il le fait injustement; conséquemment toutes ses actions concernant le droit à l'empire sont nécessairement frappées de nullité par le droit."

Une seule chose peut légitimer la conquête, c'est lorsque le conquérant laisse au peuple conquis sa constitution, ses droits, sa religion et ses privilèges, et que ce peuple acquiesce au nouvel ordre de choses, accepte la nouvelle domination.

Car, dit Saurez, la souveraineté étant la propriété de la nation et n'étant immédiatement conférée que par elle, nul pouvoir ne saurait être légitime s'il n'est pas, d'une manière plus ou moins explicite, consenti, accepté et sanctionné par la nation.

M. Morel ajoute qu'autrefois il y avait un arbitre chargé de juger les contestations survenues entre les rois, que cet arbitrage dont on s'est tant moqué aurait évité bien des malheurs à notre époque. On respectait autrefois la constitution et les droits religieux et nationaux des vaincus. Mais la révolution a brisé les garanties que les peuples vaincus trouvaient dans la protection de l'église. Aujourd'hui, ce n'est pas un principe de justice qui inspire la conduite des peuples et des rois, c'est une raison d'utilité. On ne se demande pas si une chose est juste et bonne, mais si elle est utile.

L'opinion publique se préoccupe toujours vivement du voyage de M. Stanley; le correspondant du *Herald*, en Afrique, à la recherche du Dr. Livingstone. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou ce journal qui fait ce qu'aucune nation n'avait osé entreprendre, ou l'énergie de ce correspondant qui entreprend un voyage si périlleux, ou la constance de ce Dr. Livingstone dont la vie est une immolation à la science, à l'amour des découvertes. Mais il y a une ombre dans le tableau à l'endroit de M. Stanley, on croit qu'il a fait un rapport plus ou moins mensonger de son voyage et que les lettres qu'il a rapportées parlent trop pour que ce soit le Dr. Livingstone qui les ait écrites. Il y a même des gens qui vont jusqu'à dire qu'il n'a pas du tout vu et trouvé le célèbre docteur. Mais cela est un peu fort, et on s'accorde à dire que Stanley ne peut pousser l'impudence aussi loin que cela.

Le fait est que certaines révélations au sujet des antécédents de Stanley n'ont pas peu contribué à jeter des doutes et des soupçons sur son compte.

Le *Sidèle* s'étant plaint, à l'occasion d'une procession en l'honneur de la Ste. Vierge, de ce que les autorités permettaient ainsi l'encombrement des rues et la gêne du commerce.

M. Ravalet lui répond ainsi :

"Il y a en France deux peuples; l'un qui fait des processions, l'autre qui fait des barricades. Le *Sidèle* préfère ce dernier, à son aise.—Il y a des gens qui parcourent les rues en chantant les louanges de Dieu, et d'autres qui les encomrent en roulant dans les ruisseaux et en proferant des blasphèmes. Le *Sidèle* préfère ces derniers. Nous n'en sommes pas surpris. Parmi eux, il retrouve des lecteurs, et entre eux c'est affaire de famille."

Le meurtre de Chaudey, l'un des rédacteurs du *Sidèle*, par les Communeux, n'a pas encore appris à ce journal ce que c'est qu'un peuple qui n'a pas de religion. Nous sommes certain que pendant la Commune, le *Sidèle* aurait mieux aimé voir passer sous ses fenêtres une procession d'hommes et de femmes priant Dieu que d'y voir arriver une populace furieuse ayant le blasphème à la bouche et la rage dans le cœur.

## LA FÊTE DES VAINCUS.

Le docteur De Grosbois, de St. Bruno, ayant été battu dans le comté de Chambly, a eu la pensée originale d'organiser une fête en l'honneur des candidats vaincus aux dernières élections,

une fête de condoléance, si l'on veut. Il avait invité MM. Champleau, Dunn, Perkins, Loranger, etc., etc. Plusieurs n'y étaient pas, mais la réunion a été vraiment une des choses les plus intéressantes auxquelles on puisse assister.

C'était sur la montagne de Montarville, un des lieux les plus enchanteurs du pays, la propriété de M. De Grosbois et de la succession Bruneau. Sur le sommet et les flancs de cette montagne, sur la surface d'un mille, il y a sept lacs, des lacs aux eaux profondes dans lesquelles des arbres reflètent par milliers leur feuillage touffu. C'est une succession, un ensemble de beautés pittoresques et charmantes qu'on trouve rarement. Certes, bien des vainqueurs auraient souhaité d'être à la place des vaincus, ce jour là. Il y en avait un vainqueur, le seul qui ait eu l'honneur d'assister à cette fête, et c'était le membre même du comté, celui qui avait vaincu M. De Grosbois. Avouons que tous deux ont montré de l'esprit et de la générosité en cette circonstance.

Dire qu'il y a des discours éloquentes, de la gaieté, de l'entrain, de l'enthousiasme même, est inutile.

Disons seulement que M. De Grosbois a prouvé qu'il savait faire les choses en vrai seigneur d'autrefois.

Les mânes des anciens de la rivière Chambly ont dû tressaillir dans leur tombe à la vue de tant de gaieté, de si bon vin et de si beaux poulets.

On disait autrefois: *Vix victis! Malheur aux vaincus!* On ne pourra plus dire cela.

## LE PÈRE HYACINTHE.

Pour excuser le grand scandale qu'il vient de donner au monde, l'ex-père Hyacinthe publie une lettre dans laquelle il cherche à établir qu'il a eu raison de rompre ses vœux et de se marier.

Il prétend qu'il ne pensait pas à se remarier quand il a laissé son couvent en 1869, que c'est depuis, c'est en acquérant l'expérience des consolations qu'une femme peut apporter à l'homme dans le malheur, qu'il a eu la pensée de céder à une noble affection.

Son plus fort argument c'est qu'il aimait cette femme, que le cœur a chez certains hommes des mouvements auxquels il est impossible de résister, que celle qu'il aimait était charmante, remplie de qualités etc., etc.

C'est le langage de tous les amoureux; il y a plus de poésie que de logique dans ce qu'il dit.

## L'INTERNATIONALE.

Un homme distingué qui arrive d'Europe dit qu'on craint beaucoup en Angleterre les menées de l'Internationale. La question ouvrière y prend des proportions de plus en plus considérables. Tous ces milliers d'ouvriers qui vivent péniblement au service des riches manufacturiers anglais veulent résoudre à leur manière la question du travail et du capital. Les Gouvernements font de grands efforts en ce moment pour parer les dangers dont les associations ouvrières et en particulier l'Internationale menacent la société.

Question terrible! d'autant plus difficile à résoudre qu'il y a moins de religion chez les riches et les pauvres.

Quand d'un côté les riches comprendront l'usage qu'ils doivent faire de leur richesse, que la charité chrétienne leur aura appris à ne pas laisser dans la misère ceux qui les enrichissent, et que de l'autre côté les pauvres trouveront dans la religion la raison des inégalités sociales et la force de s'y soumettre, les choses iront mieux. Mais dans l'état actuel de la société, cette question ne peut manquer d'engendrer les plus graves complications.

## RIEL ET CLARKE.

On s'intéresse beaucoup à la lutte qui se fait en ce moment à Manitoba entre Riel, l'ex-chef des insurgés de la Rivière-Rouge et le Procureur-Général, M. Clarke. Il s'agit de savoir lequel des deux représentera le comté de Provencher à la Chambre des Communes. Le *Métis* soutient M. Riel. Cela est significatif, car c'est une preuve que Riel a les sympathies de M. Royal et même de l'évêque Taché et que la position de M. Clarke dans le gouvernement de Manitoba n'est pas bien assurée. Ce serait assez curieux de voir Riel siéger au milieu de ceux qui le regardent comme un meurtrier et cherchent à le faire pendre. On a essayé de le détourner de se présenter en lui disant que sa vie serait en danger à Ottawa, mais Riel dit qu'il n'a pas peur.

Il paraît que M. Clarke l'a provoqué en duel dans une assemblée publique.

L. O. DAVID.

Il s'est glissé dans nos derniers numéros deux ou trois faits divers peu recommandables. Cela s'est fait en l'absence des rédacteurs et par pure inadvertance. L'un de ces faits divers était d'ailleurs mal traduit en mettant en scène un évêque.

Notre agent spécial, M. Dumas, nous a fait parvenir ses retours des paroisses St. Rémi, St. Césaire et West Farnham. La première de ces localités nous donne 43 abonnés; la seconde 62, et la troisième, 65. Merci à qui de droit.

Le Barreau de Montréal se prépare à célébrer le cinquantième anniversaire de l'admission à la profession d'avocat de notre estimable concitoyen, M. C. S. Cherrier. Nous publierons à cette occasion son portrait et sa biographie.

## L'ÉTUDE DU DESSIN INDUSTRIEL ET ARTISTIQUE.

On parle beaucoup de progrès et d'industrie en Canada; en effet le premier élan est donné, on est convaincu que cette époque désirée depuis si longtemps est commencée. Il est permis d'espérer que tout convergera vers cet heureux développement à commencer même par l'éducation de la jeunesse.

Il est une branche dans l'enseignement commercial et industriel qui peut contribuer de beaucoup au perfectionnement des Arts et Métiers: c'est l'étude du dessin linéaire et industriel. Pour se convaincre de son importance on a qu'à jeter un coup-d'œil sur les divers métiers; nous ne parlons pas de l'architecture, ni de la sculpture ni de l'arpentage ni des autres branches du génie civil où il est essentiel; on voit qu'il entre plus ou moins dans la plupart des métiers et même qu'il est la base dans plusieurs d'entre eux, tels que la charpenterie, la menuiserie, l'ébenisterie, la confection des moules pour la fonderie et une foule d'autres. L'ouvrier, avant d'entreprendre un ouvrage doit bien le déterminer, en concevoir un bon plan; or c'est de ce plan plus ou moins bien imaginé, bien arrêté que dépend le succès de son ouvrage; on voit immédiatement de quelle grande ressource sera pour lui son crayon, s'il a été préalablement bien exercé: par ce moyen que de temps ne ménagera-t-il pas, que de peines ne s'épargnera-t-il pas. C'est pourquoi en France, où l'industrie a atteint un si haut point de perfection, on a établi des écoles spéciales de dessin, l'on en vulgarise et facilite l'étude à la classe ouvrière: il fait partie de l'enseignement primaire.

On peut dire non en style de préface, mais véritablement que c'est une lacune dans notre enseignement, cette branche est par trop négligée: pourquoi ne pas prendre tous les moyens de développer les ressources de l'enfant, le rendre industriel. Il ne faut pas se contenter de faire copier à l'élève des lignes et des morceaux sans lui donner les premiers principes, lui expliquer ce qu'il fait, lui en faire voir l'application. Aussi lui demande-t-on de lever le plan d'un objet très simple qu'il aura devant les yeux, il en est incapable. Un peu de réflexion et d'attention ferait disparaître cette petite négligence.

Le dessin artistique ou mieux le dessin d'expression trouverait fort bien sa place dans les études classiques. Qu'il nous soit donc permis de faire la même remarque pour cet autre genre qui n'a rien que d'aimable et qui ne manque pas non plus d'utilité. Notre jeunesse canadienne n'est pas ennemie des Beaux-Arts: on obtient de bons succès en musique quand on se donne la peine de la cultiver, pourquoi n'en serait-il pas de même du dessin d'expression. Dans un jeune pays tel que le nôtre où tout, pour ainsi dire, était à créer, où il fallait avant tout s'occuper du matériel, les circonstances n'étaient pas favorables au développement des Beaux-Arts et des lettres, cependant nous pouvons dire avec un légitime orgueil: nous avons notre littérature à nous, nos orateurs, nos poètes, nos artistes, inférieurs il est vrai, en nombre mais non en génie. Malheureusement le mérite de ces derniers n'est pas toujours justement apprécié. Vous verrez formuler des craintes au sujet des élèves qui dans leurs études donnent une petite part au dessin d'expression ou à la musique: c'est du temps perdu vous diront, cela peut porter atteinte aux études plus sérieuses. Ces craintes sont vraies: il n'y a que l'abus de condamnable dans les Beaux-Arts et en cela ils ne diffèrent aucunement des autres sciences. Si le dessin est régulièrement établi dans une maison d'éducation, s'il est bien enseigné il n'y aura aucune perte de temps, pas plus qu'à feuilleter un Gradus pour confectionner des vers latins ou même qu'à étudier Virgile et Homère: ces exercices ont pour but de perfectionner chez l'élève sa sensibilité et son imagination, de lui apprendre à exprimer les produits de son intelligence; or on ne peut nier que l'étude des Beaux-Arts et en particulier du dessin d'expression développeront puissamment les facultés de l'étudiant, pourvu qu'il soit bien dirigé, qu'il ne se borne pas à copier des figures et des paysages.

Des élèves doués cependant d'heureuses dispositions passent de longues années à imiter des lithographies, ils se torturent à bien exprimer les détails avant d'avoir appris à rendre l'ensemble. Ce travail est pénible, n'a peu ou point de résultat et finit souvent par décourager l'élève. Une marche bien plus rationnelle et bien plus facile l'aurait conduit à des résultats plus satisfaisants, l'aurait mis en état de dessiner d'après la nature qui est le grand modèle où se forment les véritables artistes: sa main devenue l'esclave de sa pensée exprimerait avec aisance cette belle et grande nature. Ce sera alors pour lui une précieuse acquisition une nouvelle source de plaisir: S'il est en voyage, veut-il conserver le souvenir d'un b. au paysage qu'il ne reverra plus, d'un costume ou d'une scène de mœurs qui l'ont frappé, il n'a qu'à en coucher l'exquise sur le papier, exquise qu'il pourra achever à son retour; ce moyen sera de beaucoup plus expéditif, il en dira plus que les descriptions.

Loin de surcharger l'élève, cette étude sera pour lui un délassement; d'ailleurs quand bien même elle n'aurait d'autre effet que de lui apprendre à bien juger des ouvrages d'art, à ne point rester froid devant les chefs-d'œuvre des grands maîtres il n'aurait pas perdu son temps. L'homme ne peut pas toujours s'occuper de spéculations il doit aussi pourvoir à l'agréable. Nous concluons donc en deux mots: introduction du dessin linéaire et industriel dans l'enseignement primaire pour l'avantage de l'industrie et du dessin d'expression dans les études classiques pour le développement des Beaux-Arts dont la culture est le complément d'une éducation libérale.

G....

## LA FRANCE ET LA ROYAULTÉ.

Le *Monde* de Paris, publiait dernièrement, un article, pour démontrer que la France est royaliste et que déjà en trois occasions depuis la révolution de 1789 elle a manqué l'occasion par la faute des chefs royalistes, de redevenir monarchique. Voici ce qu'il dit:

Après une catastrophe non moindre que celle de 1815, la France, en 1871, par une réaction de patriotisme et de bon sens; envoyait à Bordeaux une majorité royaliste. L'opinion commune est que cette majorité existait. Nous avons le témoignage de tous les royalistes et l'aveu de leurs adversaires. Cette majorité s'est bien vite affaiblie, divisée; les princes d'Orléans sont venus immédiatement mettre le coin dans les interstices, et séparer ce que les circonstances unissaient. Un des membres de cette majorité, M. Dahirel, porte à 500 le nombre des députés royalistes. Ce chiffre, devenu fantastique, fut réel, à un moment donné. Nous savons que Louis-